

## Diplôme d'Etat Assistant de Service Social

### > Le métier d'Assistant de service social

L'assistant de service social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes, avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Dans ce cadre, l'assistant de service social agit avec les personnes, les familles, les groupes, dans une approche globale, pour :

- Améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel.
- Développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société.
- Mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

Son intervention vise autant l'autonomie que l'inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l'éducation à la citoyenneté.

L'assistant de service social peut être employé dans la fonction publique territoriale (Conseil Départemental, Mairie, Unité de Prévention...), hospitalière (hôpitaux, structures médico-sociales associées...), d'État (collèges, lycées, ministères, établissements pénitentiaires, CROUS, services des armées...).

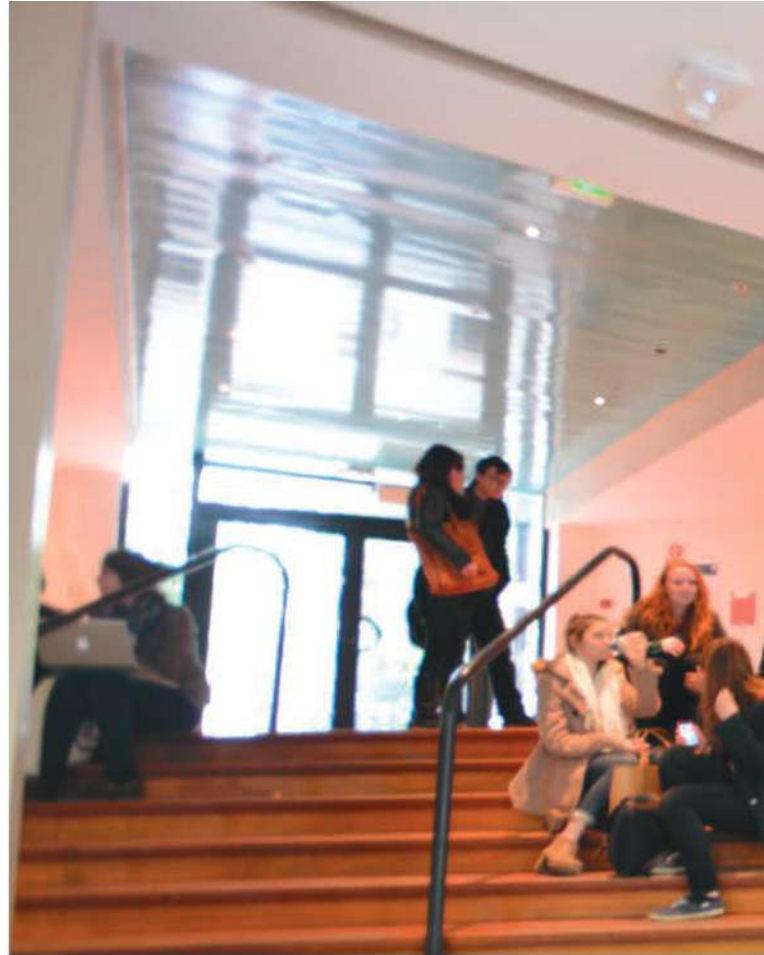
Son activité concerne aussi le secteur privé (organismes de protection sociale CAF, CARSAT...), les entreprises, les associations relevant du service social (handicap, insertion, logement, prévention, enfance, emploi...).

### > Objectifs et modalités pédagogiques

La formation est construite autour d'enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques.

Elle comprend aussi un enseignement en langue vivante étrangère et un perfectionnement aux pratiques informatiques et numériques.

Elle met en œuvre des principes éthiques et déontologiques, des méthodes et techniques



d'intervention, des compétences théoriques et relationnelles qui visent à :

- Connaître les fondements de l'intervention sociale et s'approprier les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à la mise en œuvre des actes professionnels.
- S'initier aux méthodologies de l'intervention sociale, analyser et mettre en œuvre l'intervention professionnelle en travail social sur les sites qualifiants accueillant en stage.
- Approfondir la pratique, développer sa capacité critique.
- S'approprier l'identité professionnelle, se positionner et formaliser les compétences professionnelles acquises en vue d'exercer le métier d'assistant de service social.

### > Programme sur 3 ans

- Enseignement théorique de 1740 heures et formation pratique et stages de 1 820 heures (52 semaines) sur sites qualifiants
- Intervention professionnelle en service social (650h)
- Analyse des questions sociales et de l'intervention professionnelle en travail social (574h)
- Communication professionnelle en service social (248h)
- Dynamiques inter-institutionnelles, partenariats et réseaux (400h)



### > La formation d'ASS à l'ISL, c'est aussi

- Une formation « MÉTIER », de niveau supérieur avec une dynamique d'alternance intégrative, reconnue à BAC+3 – grade licence
- Un accompagnement individualisé tout au long du parcours et dans la recherche de stage
- La signature de la convention Erasmus + pour les stages / semestres à l'étranger
- Une formation à Lille (campus Vauban) ou Maubeuge et sur les sites professionnels
- Une pédagogie participative et des projets interdisciplinaires menés avec les Facultés, Ecoles, Instituts, les hôpitaux et les établissements médico-sociaux de l'Université catholique de Lille
- Une poursuite de parcours vers des diplômes d'encadrement dans le secteur du travail social ou des formations universitaires complémentaires (Masters)
- Des doubles diplômes en 3<sup>e</sup> année :  
Double diplôme licence de sociologie-DEASS / Licence de sociologie ou ASS / Licence sciences de l'éducation

### > Admission en formation

Peuvent être admis en formation, les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV.
- Bénéficier d'une validation des études, des expériences professionnelles ou d'acquis personnels (en application de l'article L 613-5 du code de l'éducation).

Les candidats sont convoqués à un entretien, destiné à apprécier leur aptitude et leur motivation à l'exercice de la profession.

### > Tarif à l'année (base 2022 - 2023)

De 758 € à 2 045 € / an (Scolarité calculée en fonction des revenus imposables)  
Etudiants boursiers : 577 € / an. Stagiaires de la formation professionnelle continue : nous consulter.

### > Contacts privilégiés

- ✉ Secrétariat site de Lille [isl@institut-social-lille.fr](mailto:isl@institut-social-lille.fr)
- ✉ Responsable pédagogique Lille [sandrine.marquise@institut-social-lille.fr](mailto:sandrine.marquise@institut-social-lille.fr)
- ✉ Secrétariat site de Maubeuge [bernadette.gamez@institut-social-lille.fr](mailto:bernadette.gamez@institut-social-lille.fr)
- ✉ Responsable pédagogique Maubeuge [laurence.tondella@institut-social-lille.fr](mailto:laurence.tondella@institut-social-lille.fr)